

Un certain nombre d'arguments

Auparavant, la formation était dispensée à Châteaudun (Eure-et-Loir). Mais, en septembre dernier, elle a été transférée à Orléans. « Une réponse à la demande des jeunes » explique Delphine Mensac, assistante de direction et responsable de la communication. Celle-ci avance un certain nombre d'arguments : la disponibilité de logements, l'accessibilité et les transports. « Or nos jeunes viennent de toute la Région et de l'extérieur. » Le BTS Gemeau traite de la problématique hydraulique au sens large : gestion et problèmes techniques, tant dans le secteur urbain que dans le domaine agricole. Exemples : assainissement, contrôle de la qualité de l'eau, irrigation des cultures, etc.

« On ne sélectionne pas en fonction du bac » indique Sylvie



Le BTS Gemeau traite de la problématique hydraulique au sens large.

Simonin, responsable du pôle commercial de l'établissement. Toutefois, la plupart des apprentis possèdent l'un des titres suivants : bac sciences et techniques de l'agronomie végétale ; bac professionnel hygiène et environnement ; bac sciences et techniques de laboratoire. « Nous ne

procédons à aucune sélection sur dossier : celle-ci consiste à avoir une entreprise. ». Le pôle commercial est là pour accompagner les jeunes dans la recherche d'entreprise et l'élaboration du projet professionnel. Cela aide aussi les entreprises dans leur recherche d'apprentis. « Le secteur est por-

teur car la problématique est actuelle : qualité, gestion et rationalisation de l'eau. »

Un travail effectué en binôme

Après avoir suivi une première année de formation à Tours dans un cadre scolaire classique, Timothée Jacquinet a intégré le CFSA d'Orléans. Le jeune homme justifie son changement par un problème de motivation lié au manque de contact avec le terrain : « Cinq ou six semaines de stage seulement sur l'année : c'est peu. En revanche, en apprentissage, il faut trouver un patron, induisant une approche professionnelle car nous sommes payés. L'alternance donne plus de maturité. »

L'intéressé travaille aux Eaux de Paris, établissement public chargé de l'alimentation en eau potable de la capitale. Affecté dans

un laboratoire situé à Dreux (Eure-et-Loir), il recense les points sensibles sur les bassins d'alimentation. Un travail autonome mais effectué en binôme pour des raisons d'efficacité et de sécurité. « Au début, j'ai eu beaucoup de mal à valoriser mon travail : c'était une tâche nouvelle et nous manquions de références, même le maître d'apprentissage. La construction de ma mission s'est effectuée au fur et à mesure. »

Aujourd'hui, comment le garçon se sent-il dans son travail ? « Je m'attendais à plus de stress. Or tout se passe bien. Ce que je vis en entreprise est proche de ce que nous faisons à l'école lorsque nous organisons un travail en groupe. Je n'ai pas le sentiment d'être un apprenti mais un salarié comme les autres. »

J.O.

Développement. L'établissement forme du CAP au BTS. Après un brevet professionnel responsable de chantier forestier ouvert en septembre 2012, un BTS production horticole doit voir le jour à la rentrée prochaine.

320 jeunes suivent une pédagogie interactive au CFA de Bellegarde

« L'apprenti apprend en faisant » : directeur du CFA de Bellegarde, c'est la définition de l'apprentissage que donne Didier Polanowski. « Nous nous appuyons sur une pédagogie interactive avec l'entreprise. » Dit autrement, pratique et théorie sont complémentaires et indissociables l'une de l'autre. « Chaque jeune a un référent, chargé de son suivi en entreprise et au CFA. » Et, selon les dires du responsable, ce suivi est « étroit ».

L'établissement accueille trois cent vingt jeunes préparant un diplôme allant du CAP au BTS dans les filières suivantes : aménagement paysager, travaux forestiers, production horticole, production agricole, technico-commerciale et agroéquipement. Dix-huit jeunes âgés d'au minimum 15 ans fréquentent également les bancs du CFA dans le cadre du Dispositif d'initiation aux métiers en alternance. Cela s'adresse aux jeunes se trouvant dans leur dernière année d'obligation scolaire.

Une réponse à un besoin

En septembre 2012, le CFA de Bellegarde a ouvert un brevet professionnel responsable de chantier forestier et, à la rentrée prochaine, prévoit d'en faire autant avec un BTS production horticole. La seconde innovation se veut « une réponse à un besoin de formation exprimé par



Didier Polanowski, directeur du CFA : « Nous nous appuyons sur une pédagogie interactive avec l'entreprise. »

la profession et les jeunes ». Quant à la première, elle s'inscrit dans une logique de poursuite d'études. Depuis la suppression du BEP, le bac professionnel se prépare en trois ans au lieu de deux et aussitôt après la classe de 3e, alors qu'auparavant, il fallait le BEP.

« Désormais, les jeunes qui sortent de CAP ont le choix entre faire un brevet professionnel en deux ans ou poursuivre par un bac professionnel mais en intégrant un cursus déjà en cours. Or les deux titres ont la même valeur. » De plus, depuis le 1er janvier 2012, pour créer son entreprise, il est nécessaire de posséder un diplôme de niveau IV : brevet professionnel ou bac professionnel.

Deux offres d'emplois pour une demande !

Le CFA de Bellegarde présente un taux de réussite aux examens de 87 %, contre une moyenne nationale de 83 %, apprentis et scolaires confondus. Mais, plus important, souligne Didier Polanowski : « Le taux d'insertion des sortants est très bon : nos filières embauchent. Sauf pour l'aménagement paysager, il y a parfois plus d'emplois que de jeunes. » Ainsi, pour l'agroéquipement et les fonctions technico-commerciales, on compte deux offres d'emplois pour une demande ! « Les formations agricoles n'attirent pas à la hauteur des emplois disponibles » regrette le chef d'établissement.

Autre constat : « À diplôme égal, un apprenti accède plus faci-

lement à son premier emploi qu'un jeune issu de l'enseignement général. L'expérience de deux années en entreprise fait la force de l'apprenti. Ce dernier connaît la réalité du monde du travail. Une formation qui s'appuie sur l'entreprise et le CFA offre une garantie de niveau. Un cur-

sus en CFA met la formation au même niveau qu'au lycée. L'apprenti est forcément quelqu'un de qualité ! »

Une rentabilité à respecter

Jérémy Drogueres prépare un bac professionnel aménagement paysager : « Je n'aimais

(suite p13)

Portes ouvertes Lycée CFA

CFPPA Chartres La SAUSSAYE

2013

- Secondes générales - Bac S
- Bac technologique production
- Bac pro gestion de l'exploitation agricole
- BTSA ACSE en formation initiale et contrat de professionnalisation
- BP REA Responsable d'exploitation en Apprentissage et en Formation Adulte
- Formations courtes : Soudure, électricité, entretien matériels, Certiphyto
- CAPA, Bac PRO Travaux Paysagers par apprentissage
- BP Aménagements Paysagers en Formation Adulte
- Formations agroalimentaires

Samedi 23 mars 9h à 13h
Vendredi 17 mai 17h à 21h

28630 SOURS - Tél. 02 37 33 72 00
www.legta.chartres.educagri.fr